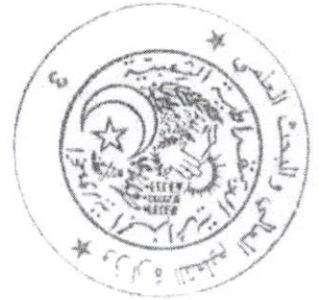


Cabinet
Cellule de communication



Communiqué de presse

En application de la décision du Président de la République de fermer tous les établissements universitaires, à l'exception des facultés où se déroulent les examens de rattrapage, en tant que mesure préventive contre l'épidémie de coronavirus, à compter de jeudi 12 Mars 2020, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe la communauté universitaire de la suspension des cours dans les établissements universitaires, à l'exception des facultés où se déroulent les examens de rattrapage, et ce, de jeudi 12 Mars 2020 au soir et jusqu'à la fin des vacances universitaires, prévues le 5 avril 2020 au matin.